

**LE CONTE ORAL AU PRÉSCOLAIRE
DE LA PÉDAGOGIE À LA DIDACTIQUE**

SOULEYMANE YORO

**LE CONTE ORAL AU PRÉSCOLAIRE
DE LA PÉDAGOGIE À LA DIDACTIQUE**

Presses universitaires de Dakar



© Presses universitaires de Dakar
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

Dépot légal : second trimestre 2026

ISBN : 978-2-494601-74-1

EAN : 9782494601741

PRÉFACE

Qu'un professeur d'université, formateur d'inspecteurs de l'éducation et de surcroît inspecteur spécialiste de la petite enfance, produise un tel ouvrage, « *Le conte oral au préscolaire : de la pédagogie à la didactique* », ne peut être que bien apprécié par tous ceux qui s'intéressent aux tout-petits. En produisant ce livre, Souleymane YORO met à la disposition de ceux qui se préoccupent de l'enfance, un patrimoine socio-culturel africain à la jointure du mythe, de la fable, de la légende et de l'épopée sous la forme d'un recueil de contes expliqués à travers leur portée et leur enjeu pédagogique et/ou didactique. Surtout, ce patrimoine est résolument « didactisé » en savoirs du milieu dont se nourrit le conte, au travers la transmutation des connaissances endogènes, en particulier de celles qui relèvent de l'ésotérisme.

Associant pédagogie et didactique que l'auteur considère comme complémentaires, l'ouvrage met au centre de la réflexion la personnalité de l'enfant et son rapport à l'apprentissage, en faisant du conte oral sinon une discipline, du moins une ressource qui correspond aux dispositions psychologiques de l'enfant. Ce faisant, il répond aux besoins d'éducation et d'initiation à la culture que les africains cherchent à inculquer aux enfants. L'ouvrage est donc un apport majeur à la théorie de l'apprentissage de la petite enfance par le conte. Pas seulement, la pratique éclairée du conte « de la pédagogie à la didactique » en constitue un des apports clés.

De plus, le lecteur ne peut s'empêcher de constater que ce livre est produit dans un contexte scolaire marqué par une forte volonté de l'Éducation nationale du Sénégal à promouvoir une éducation basée sur « un socle de savoirs endogènes et spirituels ». Aussi assiste-t-on à l'introduction des langues nationales à l'école, y compris dans la petite enfance, mais également à une révision des curricula dont une bonne partie est déjà réalisée depuis 2022, pour le préscolaire en attendant la refonte totale en vue. À bien des égards, ce livre épouse bien cette vision notamment en ce que l'acquisition linguistique passe efficacement par le conte oral en tant qu'activité langagière avant tout.

Proposant un apprentissage systématique du conte et par le conte, il est question, pour l'auteur, de contribuer à cet effort d'africanisation des pratiques, voire de la science en général. En effet, le conte en tant qu'il est un genre oral interactionnel, comporte, au-delà de ses richesses

éducatives, une vocation divertissante et ludique. L'option de l'auteur d'éduquer par le conte, en tant qu'ayant une capacité divertissante, est également celle de notre curriculum révisé où le conte occupe une place importante dans le même temps que les jeux tirés de notre patrimoine socio-culturel. Comme mentionné dans l'ouvrage, l'objectif de l'auteur est de « [...] montrer, à partir d'un corpus, comment le conte, de la société à l'école, aide à développer l'enfant de façon harmonieuse, mais aussi de contribuer à fournir des ressources aux éducateurs [...] ». Suivant cette perspective, l'ouvrage pointe des thématiques (au nombre de 08) tirées des valeurs socio-culturelles, civiques, morales et citoyennes de l'Afrique et du Sénégal en particulier. Parmi celles-ci, on peut citer « les relations interpersonnelles et les méthodes de préservation », « l'ingratitude et la perfidie », « la mauvaise gestion de l'environnement », « la vulnérabilité d'un système écologique », etc. Tous les thèmes sont incorporés dans des contes variés (au nombre de 08) exposés dans l'ouvrage avec présentation complète des narratifs pour chaque conte.

Les contes ont le mérite d'être foncièrement à la fois pédagogiques et socioculturels. Ce sont des contes tirés du patrimoine culturel sénégalais voire africain, contes auxquels on a assigné des objectifs *éducatifs permettant ainsi à l'éducateur préscolaire* de trouver dans l'ouvrage une véritable source où puiser les activités pédagogiques quotidiennes. Minutieusement étudiés et sélectionnés, les contes font maîtriser à l'enfant le langage oral le dotant d'une compétence générique, et en favorisant chez lui diverses connaissances liées aux valeurs socioculturelles.

Aussi lui assurent-ils une bonne intégration sociale. Les différents contes choisis sont tous des « scènes validées », c'est-à-dire des scènes typiques de la vie des sociétés sénégalaises et africaines, des scènes déjà installées dans les valeurs partagées et l'univers des savoirs de ces sociétés. Ces scènes sont insérées dans la fiction, ce qui leur donne la vocation ludique et surtout onirique propre au mythe, à la légende, à la fable ou à l'épopée ; ce qui les place dans un entre-deux ; elles ne sont ni dans la réalité sociale ni dans l'irréel, mais elles restent vraisemblables et ainsi très motivantes pour les enfants.

Faut-il laisser l'enfant à lui-même et éviter de lui inculquer quoi que ce soit, sous prétexte qu'il ne peut rien apprendre à cet âge ? Cet ouvrage répond à cette question en faisant du conte non pas une fin en soi, mais une activité purement pédagogique à visée éducative et/ou initiatique. Le lecteur dispose d'un outil à la fois pédagogique et didactique qui se fonde sur le conte comme discipline et ressource pédagogique,

pour inculquer à la petite enfance une éducation basée sur le respect de sa personnalité. Riche de son aptitude à divertir et faire jouer dans le monde onirique, le conte permet d'aider l'enfant à exprimer son individualité et à révéler ses potentialités, de lui donner les moyens de développer le meilleur de lui-même dans le respect de sa nature consubstantielle au divertissement et au jeu qu'on retrouve dans le conte. Tel est le rôle de l'éducateur et telles sont les voies des pédagogies nouvelles, notamment celle du curriculum préscolaire *révisé où les jeux et les contes expressément ciblés accompagnent les activités pédagogiques dirigées*.

Par ailleurs, le livre montre bien qu'avec le conte, on arrive à éduquer les enfants à travers les scènes validées » (voir supra), instruire et construire leur liberté selon une approche globale fondée sur sa personnalité, son environnement et son milieu de vie socio-culturel. C'est conformément aux idées chères à la grande Educatrice Maria de Montessori, que l'auteur, en éducateur averti, considère les enfants comme des personnes humaines à part entière, avec leurs potentialités intellectuelles, corporelles, mais aussi ludiques et spirituelles.

Au demeurant, l'auteur rend compte dans le livre de toute l'ossature scientifique de sa production faite d'enquêtes et d'expérimentations sur la pratique didactique du conte, auprès d'acteurs de la petite enfance comme les enfants eux-mêmes, les éducateurs et les inspecteurs. C'est dire que, comme un bon enseignant/chercheur, Souleymane YORO s'est appuyé sur une démarche scientifique dans l'élaboration de son livre.

Ces quelques considérations d'ordre théorique, générique, socio-culturel, pédagogique et didactique montrent à suffisance combien un tel ouvrage sur la « didactisation » du conte est utile à toute personne qui se préoccupe de l'éducation de la petite enfance.

S'y ajoute le fait que l'ouvrage est tout entier d'une écriture simple et agréable à lire à la portée des éducateurs de toutes les structures, aussi diverses soient-elles, de prise en charge des tout-petits.

Fallou MBOW

Professeur titulaire des universités
IGEF/Préscolaire (Inspecteur général
de l'Éducation nationale) / MEN / Sénégal
Formateur d'inspecteurs de l'éducation
UCAD / FASTEF

REMERCIEMENTS

Aux Professeurs

Bassirou DIENG qui m'a initié à la recherche

Amade FAYE et Mor Talla DIALLO qui m'ont toujours encouragé, conseillé et accompagné sur le chemin tortueux que constitue le travail de la recherche scientifique

Fallou MBOW (IGEF/Préscolaire / MEN) qui a accepté de faire la préface de ce document

Moustapha SOKHNA et Mamadou DRAMÉ pour leur accompagnement

À mes collègues et amis du département F2 des inspecteurs

À tous les collègues de la FASTEF

À tous les éducateurs préscolaires

Aux collègues et camarades de promotion des inspecteurs 2002/2004

Aux camarades de promotion de l'ENEP, Année BAC 1987

À mes amis Professeurs Serigne Saliou GUËYE et Babacar SIDIBÉ qui m'ont fait aimer la littérature

À tous mes amis d'enfance...

J'exprime mes sincères remerciements et ma profonde gratitude.

DÉDICACES

Je dédie ce livre

À mes feus parents Bakary et Mbène FALL dont l'éducation et l'amour du travail bien fait guident mes actions quotidiennement.

À mon épouse Nafi Cissé pour son amour et son soutien constant.

À mes enfants Aissatou, Lémou, Bakary, Ya Mbène et Seydina Mouhamed.

À mes sœurs, frères et tous ceux qui m'ont aidé pour réaliser ce travail.

SOMMAIRE

PRÉFACE	5
REMERCIEMENTS.....	9
DÉDICACES	11
SOMMAIRE	13
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 : LE CORPUS DE CONTES.....	19
CHAPITRE 2 : CONTE ET SOCIÉTÉ	59
CHAPITRE 3 : LE CONTE AU PRÉSCOLAIRE	75
CHAPITRE 4 : ÉTAT DES LIEUX DE L'UTILISATION DU CONTE AU PRÉSCOLAIRE.....	87
CHAPITRE 5 : ÉTUDE DE LA STRUCTURE NARRATIVE DE QUELQUES CONTES	105
CHAPITRE 6 : DIDACTISATION DE QUELQUES CONTES ORAUX	131
CHAPITRE 7 : ÉVALUATION DU CONTE.....	151
CONCLUSION GÉNÉRALE	167
INDEX DES AUTEURS	181
INDEX DES NOMS COMMUNS.....	183

INTRODUCTION

La civilisation de l'oralité a fortement marqué les sociétés traditionnelles africaines qui, pour éduquer les enfants, utilisaient les éléments de la tradition orale constitués par l'ensemble des messages, des savoirs et comportements reçus des anciens et transmis oralement de génération en génération. Les sociétés, se distinguant par leurs civilisations, leurs valeurs morales et culturelles fondées sur un ensemble de systèmes de croyances et de représentations collectives, aspirent à l'unité, en dépit de leurs diversités. L'idée de citoyen du monde, appuyée aujourd'hui par celle de village planétaire, milite en faveur de l'avènement d'une école ouverte sur les réalités du monde dans son universalité. L'école a l'obligation de se référer aux valeurs cardinales et aux besoins fondamentaux de la société pour réaliser le type d'homme capable de participer activement à l'amélioration des conditions de vie de son environnement. Cela revient donc à penser les rapports entre l'école et la société au sein de laquelle elle est implantée.

La littérature orale sénégalaise regroupe plusieurs genres oraux qui ont toujours servi de moyen d'éducation aux adultes et aux jeunes enfants : mythes, légendes, épopées, contes, devinettes, proverbes, etc. Ces types de paroles permettent d'inculquer des valeurs positives pour une meilleure insertion de l'enfant dans la société.

Projetées dans la modernité, les sociétés traditionnelles africaines ont vu l'école se substituer à leurs mécanismes traditionnels de socialisation. Ainsi, bien avant les indépendances, le système éducatif sénégalais avait en repérage ces aspects de la tradition orale, ainsi que le laisse sous-entendre la préface de *La belle histoire de Leuk-le-Lièvre* :

Les auteurs, qui sont des Africains et membres de l'enseignement public, ont, pendant de longues années, réfléchi au problème. Il s'agit d'enseigner aux enfants le français, c'est-à-dire une langue riche et nuancée, qui tend à l'abstraction. Il s'agit, en même temps, d'adapter cet enseignement au milieu africain et à la psychologie profonde de l'enfant noir.¹

En 1981, les États Généraux de l'Éducation et de la Formation (EGEF) avaient mis l'accent sur le fait que le système éducatif sénégalais ne prenait pas en compte certaines des valeurs de la société sénégalaise et qu'il fallait réorienter la politique éducative nationale. L'école telle

1. Senghor, L. S. et Sadj, A., *La belle histoire de Leuk-le-Lièvre*, Paris, Hachette, 1953.

qu'héritée du colon était loin d'être adaptée à la société sénégalaise car tournant le dos à nombre de valeurs culturelles et morales à même de développer chez l'apprenant les comportements et attitudes nécessaires à son épanouissement personnel et au développement de sa communauté. C'est dans ce sens que la loi d'orientation de l'éducation nationale n° 91-22 du 16 février 1991 a indiqué l'un des premiers réajustements à apporter au système éducatif sénégalais, en son article 10, titre III, chapitre II, où il est stipulé que l'objet de l'éducation préscolaire est :

- d'ancrer les enfants dans les langues et les valeurs culturelles nationales en vue de consolider leur identité et de les prémunir contre les risques d'aliénation culturelle ;
- de favoriser le développement de leurs différentes aptitudes psychomotrices, intellectuelles et sociales pour permettre d'épanouir leur personnalité propre et construire les bases des apprentissages scolaires².

Ainsi, l'introduction du conte à l'école est faite au cycle fondamental³ qui comprend l'éducation préscolaire et l'enseignement polyvalent unique, constitué de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement moyen. Le conte, instrument d'éducation et de transmission des valeurs culturelles et sociales, a pour but de former l'homme, comme le précise Thiam :

« La littérature africaine est, on le sait, une littérature orale. Mais elle est fort riche et surtout didactique, en ce sens qu'elle permet aux jeunes de profiter de l'enseignement des personnes sages et plus âgées. Le conte répond bien à ce but⁴ ».

D'où la nécessité d'une insertion beaucoup plus importante des éléments de la littérature orale avec une « africanisation » des programmes. C'est ainsi que la problématique de l'oralité, introduite à l'école, fait du conte une discipline et un outil didactique au préscolaire. Mais la méconnaissance des différents aspects du conte (types, sources matérielles et humaines, bons supports, etc.) soulève son manque d'exploitation au préscolaire. Ce qui fait que son utilisation pédagogique, visant la transmission, la compréhension et l'exploitation, traduit un réel paradoxe.

2. Loi d'orientation de l'éducation nationale N0 91-22 du 16 février 1991 portant organisation de l'enseignement élémentaire.

3. Loi d'orientation de l'éducation nationale, article 9.

4. THIAM, « Des contes et des fables en Afrique Noire », in *Présence Africaine*, n°4, 1948, p. 667.

Pour ce travail, nous n'avons pas l'intention d'étudier des contes en faisant des analyses morphologiques, typologiques et thématiques mais d'arriver à sortir les éducateurs de la routine. L'objectif est de montrer, à partir d'un corpus, comment le conte, de la société à l'école, aide à développer l'enfant de façon harmonieuse, mais aussi de contribuer à fournir des ressources aux éducateurs afin d'améliorer la qualité des apprentissages à partir de l'exploitation didactique du genre oral comme discipline ou support pédagogique au préscolaire.